



LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ORGANISE T'IL UNE FORME D'IMPUNITÉ ?

Les soubresauts qui émaillent le climat social en France depuis le décès tragique de George Floyd ont fait ressurgir un certain nombre d'affaires qui mettent en cause des policiers usant d'une forme de violence hors proportion.

Face à l'ampleur du mouvement et à sa radicalisation, le pouvoir politique a réagi en mettant en cause des fonctionnaires qui ont outrepassé les droits propres à leurs fonctions.

Les fautifs seront traduits devant la justice et l'institution sera débarrassée des brebis galeuses?

Rien n'est moins sûr !. Les quelques porteurs de bâtons, de boucliers ou furieux du flash-ball vont sans doute rendre des comptes, c'était prévisible.

On peut néanmoins s'interroger sur la responsabilité de ceux qui " toujours hors de cause" les ont laissé dérapé jusqu'à l'extrême.

Cette situation ne doit rien au hasard puisque depuis des années la hiérarchie policière a su organiser son impunité et masquer sa responsabilité sans hésiter à tordre le droit lorsqu'elle y voit son intérêt.

Qui peut admettre que les autorités soient restées sourdes et surtout aveugles lorsque sur les réseaux sociaux une poignée d'imbéciles répandaient les dérapages racistes jusqu'au dégoût? C'est l'intervention d'un policier de base rouennais, qui ne supportant plus la médiocrité de quelques-uns de ses collègues, fera le job et dénoncera l'ignominie.

Comment un policier des Alpes-Maritimes est-il suspendu après avoir mis en lumière l'implication de sa hiérarchie dans les violences portées à l'encontre de Geneviève LEGAY, alors que la chaîne de commandement (jusqu'au plus haut sommet de l'État) se disculpait? Son attitude est pourtant respectable puisqu'en sa qualité de policier comme de citoyen il a porté un certain nombre d'éléments probants à la justice par voie de presse, donnant ainsi un éclairage nouveau à l'affaire.

Si les exemples sont légions, l'attitude des donneurs d'ordres, pas toujours très courageux face à leurs responsabilités demeure la même - pas vu pas pris - et l'impunité demeure bien ancrée dans l'institution.

Le paroxysme est atteint lorsqu'un policier en fonction à la CRS 66 de Perpignan qui a eu le courage et l'honneur de porter à la connaissance de sa hiérarchie (qui ne pouvait l'ignorer) qu'un portrait d'Hitler trônait ostensiblement dans l'infirmerie du service est victimes de représailles. Harcelé et détruit ce policier subira des conséquences graves pour sa santé et sa carrière. Alors qu'il parvient à faire reconnaître par le tribunal administratif l'imputabilité au service de la pathologie qu'il développe, l'administration une fois encore se défaussera.

Jusqu'à présent et depuis 2011, ce policier attend d'être rétabli dans ses droits. Il exige l'application de la décision de justice mais se heurte à l'entêtement du Préfet de la zone de défense sud qui refuse d'appliquer cette décision en sa faveur.

Le Ministère de l'intérieur est devenu une coquille vide. La police en porte les stigmates et ses fonctionnaires épuisés et sans repères sont exsangues. Cette situation se traduit inévitablement par des dérapages aux conséquences extrêmement graves. Bien que peu nombreux ils dégradent dangereusement l'institution. La République est fragilisée par la perte de confiance de son "bras de justice" qui est avant tout, indispensable aux plus fragiles.

La CGT-INTERIEUR Police demande la fin du double discours et le respect absolu envers l'institution policière. Les hommes et femmes qui exercent de jour comme de nuit leurs difficiles missions avec altruisme, force et conviction dans des conditions déplorables, sont d'abord les victimes de la gestion hasardeuse de l'exécutif.